

# RÈGLEMENT ET BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA BRADERIE DU 15 AOÛT 2025 AUTOUR DE L'ESPACE JEUX ET LOISIRS

La braderie est ouverte à tous à condition que le versement de la location ait été effectué par **chèque uniquement** à l'ordre des arboriculteurs de Grosbliederstroff et que l'exposant respecte le présent règlement.

## RÈGLEMENT

- 1 - Le prix des emplacements est de :
  - 4 € le mètre linéaire,
  - 2 € par véhicule garé à l'arrière du stand (à partir de 4 mètres réservés),
  - 10 € pour un raccordement électrique. Rallonge électrique en 3 x 2,5 mm<sup>2</sup> obligatoire (à réserver lors de l'inscription)
- 2 - Toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération. **Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement.**
- 3 - **Le paiement fait office de réservation mais n'est en aucun cas un droit de place nominativement attribué.**
- 4 - Le 15 août 2025 la mise en place des exposants débutera à 6h00. Les emplacements seront attribués par l'organisateur.
- 5 - Les transactions ne commenceront pas avant 7h00.
- 6 - La circulation des véhicules sera interdite de 5h30 à 17h00.
- 7 - **Les places seront libérées à 18h00 dans un parfait état de propreté.**
- 8 - La vente d'armes blanches, non mouchetées ou à percussion, est strictement interdite.
- 9 - Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanisme dangereux est interdite.
- 10 - L'introduction de toutes substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre de la manifestation.
- 11 - Toute manifestation bruyante est interdite. Les animaux doivent être tenus en laisse.
- 12 - La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous les dégâts ou accidents qu'ils pourraient provoquer.
- 13 - L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents pouvant survenir au stand ou aux personnes dans le périmètre de la manifestation.
- 14 - Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations. Les places non payées ne seront pas réservées. **Les places non occupées à 8h00** seront redistribuées. **Les exposants ne seront plus acceptés après 8h00.**
- 15 - L'exposant atteste être en conformité avec la législation concernant ce type de manifestation et décharge l'organisateur de toute responsabilité.
- 16 - En cas de non-respect de ce règlement, l'organisateur sera seul juge pour prendre les dispositions nécessaires.
- 17 - Aucun courrier de confirmation ne sera rédigé.

*Ce règlement a été déposé à la mairie de Grosbliederstroff*

Document disponible en mairie de Grosbliederstroff et sur le site [www.grosbliederstroff.fr](http://www.grosbliederstroff.fr)

Le dossier d'inscription complet est à retourner avant le 12 août 2025 à l'adresse suivante :

Mairie de Grosbliederstroff  
Vide-greniers/ Michel THIL  
2, rue de la Montagne  
57520 GROSBLIEDERSTROFF

Renseignements  
06.33.73.13.09

[arbogrosblie@yahoo.fr](mailto:arbogrosblie@yahoo.fr)

✂.....

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné :

NOM : ..... Prénom : ..... Particulier  Professionnel

Adresse: ..... CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

- Réservation : - d'un emplacement de : ..... mètres soit ..... €
- 2 € par véhicule garé à l'arrière du stand (**à partir de 4 mètres réservés**)
- d'un raccordement électrique pour 10 € (hors manège)

Régler par chèque à l'ordre des arboriculteurs de Grosbliederstroff le montant de ..... €.

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement et avoir rempli l'attestation d'inscription obligatoire.**

Date .....

Signature

**ATTESTATION OBLIGATOIRE - INSCRIPTION A LA BRADERIE**

**Partie à remplir par les professionnels**

**Pour la braderie se déroulant le 15 août 2025 à Grosbliederstroff**

Je soussigné(e) :

Nom : .....

Prénom : .....

Type de commerce : .....

Représentant la société : .....

N° de registre du commerce / des métiers ..... de.....

Dont le siège est au : .....

Ayant la fonction de : .....

Adresse du représentant : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Titulaire de la pièce d'identité n°.....

Délivrée le : ..... par : .....

Je déclare :

- Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à : ..... le ..... 2025

Signature

Document à retourner impérativement à l'organisateur avec le bulletin d'inscription et le paiement par chèque avant le 12 août 2025 à l'adresse suivante :

**MAIRIE DE GROSBLIEDERSTROFF**  
Vide-greniers/ Michel THIL  
2, rue de la Montagne  
57520 GROSBLIEDERSTROFF

<b>Cadre réservé à l'organisateur</b>	<b>N° attribué</b>
Attestation	
Bulletin d'inscription	
Paiement ..... €	